Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 18h30, les délégués des EPCI formant le Syndicat Mixte DECOSET se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes de L'Union, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ.

Etaient présents : MMES CABANES, CHAPUIS-BOISSE, COUTTENIER, FLORENT, FRAGONAS, GIBERT, NOUVEL, URSULE ; **MM.** PÉRÉ, ATSARIAS, BACOU, BAGUR, BOUCHE, CAMALBIDE, CANDELA, CATALA, COMAS, DEL COL, DESSAUX, EMERY, ESCANDE, FAVA, FLORES, FONTA, FORGUES, GALONIER, GUERIN, GUYOT, LAMARQUE, LAURIER, LENORMAND, MALET, MANERO, MANGOGNA, MEDINA, OUSTRI, PAGNUCCO, PEZZOT, PUYO, REULAND, SALEIL, SARRAU, SAVIGNY, SELLE, SIMON, TOMASI, TRAUTMANN, VALIÈRE, VERMERSCH, VIALAS

Etaient excusés : MMES EDARD, GENNARO, GOUSMAR, HAAS, LACROIX, MARTI, MICOULEAU, PETIT, RONCATO ; MM. ALVINERIE, ANSELME, ARCE, BAMIERE, BAUDOU, BELAIR, BERTORELLO, BOLZAN, BOUREAU, BROT, CASSIGNOL, CHARRIE, CIERCOLES, CLABE-NAVARRE, FONTES, FOURMY, FURY, GALINIER, GALLAIS, GRIMAUD, GUYOT, JANER, LAHIANI, LEGOURD, LUGOU, MARTIN, PETRO, PIQUEPE, ROUSSEL, VIVANT, ZONABEND

Excusés ayant donné pouvoir : MMES MAZZOLENI (POUVOIR À M. CAMALBIDE), MOURGUE (POUVOIR À M. TOMASI), SUSSET (POUVOIR À M. PAGNUCCO), TOUTUT-PICARD (POUVOIR À M. ATSARIAS) ; **MM.** AUJOULAT (POUVOIR À M. PÉRÉ), BRIAND (POUVOIR À M. TRAUTMANN), PAPILLAULT (POUVOIR À MME GIBERT), VALLIANT (POUVOIR À M. PUYO)

Secrétaire de séance : M. ROBERT MÉDINA

Date de la convocation : Mercredi 22 novembre 2017

*D 2017 - 46 – **BUDGET – Décision Modificative 2017-01***

Section de fonctionnement

Il est proposé d'ajouter des crédits sur les comptes c/6111 à c/6117, afin de pouvoir engager et payer les factures sur l'ensemble de l'exercice 2017. Ces comptes représentent les dépenses liées à l'exploitation des déchetteries, au compostage, au tri, au transfert, à l'incinération et à l'apport volontaire, qui s'avèrent supérieures aux prévisions.

Par ailleurs, les dépenses de personnel (chapitre 012) doivent être réévaluées du fait notamment des nouvelles grilles indiciaires mises en place en 2017 (protocole PPCR).

Pour couvrir ces dépenses, il est proposé de procéder à un transfert de crédits depuis le chapitre 022 « *dépenses imprévues* ».

Il est également proposé d'ajouter à valeur identique des crédits sur le chapitre 65 et 75 afin de pouvoir engager et rattacher en totalité en dépenses et recettes la redevance liée à l'utilisation du vide de four de l'usine d'incinération SETMI. Cette dernière, qui est reversée intégralement à Toulouse Métropole, mais ne peut être calculée et liquidée qu'en année N+1, devrait être supérieure aux prévisions en 2017.

Il est proposé par conséquent d'adopter la décision modificative suivante sur la section de fonctionnement :

o c/6111, c/6112, c/6113, c/6114, c/6115, c/6117	720 000 € HT
o c/64111 (Rémunération principale)	7 000 € HT
o D-022	- 727 000 € HT
o c/658	90 000 € HT
o c/757	90 000 € HT

Ajustement entre opérations d'investissement

Le montant des travaux sur l'opération « déchèteries - Montgiscard/Plaisance » est supérieur à celui des crédits inscrits au Budget, qui avaient été limités au montant initial des marchés.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20171209-2017-46-DE
Date de télétransmission : 09/12/2017
Date de réception préfecture : 09/12/2017

Il est proposé d'inscrire un surplus de crédits de 5% correspondant au pourcentage prévisible d'aléas et imprévus pour ce type de marché de travaux soit :

- + 43 756,00 € sur Montgiscard
- + 87 500,00 € sur Plaisance

Un virement de crédits depuis l'opération 23 « *Déchèterie Nord* », où aucun investissement n'est prévu en 2017, permettra de couvrir ces dépenses.

Il est proposé par conséquent d'adopter la décision modificative suivante sur la section d'investissement :

- Opération 23 Déchèterie Nord - 131 256 € HT
- Opération 19 Déchèteries - Montgiscard/Plaisance 131 256 € HT

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

✓ **ADOPTE** la décision modificative DM-2017-01 équilibrée en recettes et dépenses

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6111 : exploitation déchèteries	0,00 €	170 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6112 : ECONOTRE compostage	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6113 : ECONOTRE Tri	0,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6114 : ECONOTRE transfert	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6115 : incinération	0,00 €	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6117 : Apport volontaire	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0,00 €**	**720 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-64111 : Rémunération principale	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	**0,00 €**	**7 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	727 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	**727 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0,00 €**	**90 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
R-757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**90 000,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**727 000,00 €**	**817 000,00 €**	**0,00 €**	**90 000,00 €**
INVESTISSEMENT				
D-2313-19 : DECHETERIES MONTGISCARD-PLAISANCE	0,00 €	131 256,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-23 : DECHETERIE NORD	131 256,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**131 256,00 €**	**131 256,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**131 256,00 €**	**131 256,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total Général		**90 000,00 €**		**90 000,00 €**

Ainsi fait à L'UNION, les jours, mois et an que dessus.

POUR COPIE CONFORME,
LE PRÉSIDENT,

S.M. DECOSET – Collectes Sélectives – Traitements

Délégués	
En exercice :	92
Présents :	50
Pouvoirs :	8
Pour :	58
Contre :	0
Abstentions :	0

Mairie - 6 bis avenue des Pyrénées - BP 39 - 31 242 L'Union Cedex
Tél 05 62 89 03 41 - Fax 05 62 89 03 40 - contact@decoset.fr - www.decoset.fr